



Déclaration liminaire commune de la CGT Impôts-Trésor

Madame la Présidente ,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner dans le cadre de la deuxième convocation du CTP, le plan local de déploiement du Guichet Fiscal Unifié en 2009 pour notre département.

LA DGFIP, dans sa note du 26 juin 2008 à en-tête de la **Mission Relation Usagers** et à destination des délégués du directeur général, des trésoriers- payeurs généraux et des directeurs des services fiscaux, rappelle au sujet du guichet fiscal unique que ce « **service public unifié à l'usager** est un objectif majeur de la réforme souhaité par le Président de la République et représente à ce titre l'une des justifications principales de la fusion ».

« **Tout ça pour le guichet unique ?** » serions nous tentés de dire !

Pour la CGT Finances et ses organisations syndicales, dont bien sûr celles du Trésor et des Impôts, la fusion DGI/ DGCP obéit à des choix politiques et sociétaux qui sont loin, très loin, très très loin de la volonté affichée d'un meilleur accueil des usagers et d'une amélioration de la qualité du service public économique, fiscal et financier.

Nous ne pouvons pas cautionner cette réforme, pour les motifs suivants :

- **Une réforme purement politique (RGPP) de démantèlement des services publics :**

La Révision Générale des Politiques Publiques est un véritable plan social dans la fonction publique dont le SIP est le 1er chantier à la DGFIP. Ce plan se traduit par des suppressions massives d'emplois (22 postes DGFIP supprimés pour 2009), par des concentrations et des fermetures de services et le tout sous couvert « d'efficience » !

Demain, il se traduira par des licenciements (projet de loi sur la mobilité).

- **Des réformes empilées et précipitées :**

Subissant la politique destructrice menée au plan national, les agents du département, ont du faire face à un rythme effréné de réformes en tout genre (mise en place des SIE, des Pôle Contrôle Expertise CE, des pôles de recouvrement et d'enregistrement, fusion CDI-CDIF, les fermetures de Trésoreries ...).

Ces restructurations ont été menées tambour battant sans la moindre prise en compte des revendications des agents et de leurs représentants syndicaux.

Par exemple : le transfert du recouvrement de Brienon sur Saint Florentin, la création de l'Hôtel des Finances de Tonnerre qui n'a jamais vraiment fonctionné en accueil commun, les permanences suite aux fermetures des Trésoreries, comme nous l'avions prévu qui n'ont pas fait long feu .

En outre, les énormes problèmes soulevés par les diverses expérimentations n'ont jamais modifié la feuille de route de la direction.

➤ **Des conditions de travail encore dégradées et des charges de travail supplémentaires occultées par l'administration :**

- La découverte et la maîtrise d'un nouveau métier, avec une formation au rabais (3 jours !).
- Une réception accrue (sous évaluée par l'administration) mettant le personnel en 1ère ligne face à une population frappée par la crise.

Les suppressions d'emplois viennent alimenter la concentration des services (fusions de trésoreries, mise en place de pôles, spécialisations, SIP) et nourrir l'ambition d'une conception taylorienne de la division du travail avec front-office et back-office.

Le seul renfort affiché pour absorber la masse supplémentaire de travail dans les futurs SIP est le recours à des « Equipes Mobiles de Renfort ».

Sans oublier, les « désagréments » liés aux travaux et autres déménagements occasionnés par ces incessantes réformes de structures.

➤ **Le moral des fonctionnaires détérioré :**

Les résultats de l'enquête annuelle sur le moral des fonctionnaires indiquent que :

- « 79% des fonctionnaires jugent que les réformes en cours ne vont pas vraiment ou pas du tout améliorer le service rendu aux usagers (contre 65% en 2007) », (+14% !)
- « 77% des fonctionnaires estiment que les réformes en cours ne vont pas vraiment ou pas du tout améliorer l'image du secteur public (contre 61% en 2007) », (+16%).
- Enfin, pour confirmer l'entrée en matière de la note de la MRU à laquelle nous faisons référence au début de notre déclaration, 86% des fonctionnaires pensent que les réformes en cours répondent à un besoin d'affichage politique.

➤ **Quid des futures règles de gestion ?**

Le flou est de mise concernant les règles de gestion appliquées aux agents affectés au sein des SIP :

- ◆ Quid des Horaires variables et des plages fixes ?
- ◆ Quid des agents ex-DGCP qui ont 15 jours pour formuler leur refus de rejoindre le SIP ?
- ◆ Quid de l'encadrement des futurs SIP (responsables et adjoints issus de quel réseau) ?

Concernant le plan de déploiement des SIP, et peu importe l'année concernée, **nous ne partageons pas le fond et la forme des choix** qui sont actuellement réalisés.

La CGT, sa Fédération des Finances et ses syndicats, n'a jamais été pour le statut qui concerne nos missions, leurs périmètres et l'organisation du réseau.

Nos propositions **d'Hôtel des Finances et de maisons des finances** sont plus que jamais pertinentes pour la continuité du service public républicain, pour l'aménagement du territoire, pour le développement des missions.

Nous continuons d'affirmer toute la validité de **la séparation ordonnateur comptable**, comme nous continuons d'affirmer qu'il est possible de **décloisonner nos administrations**, de réfléchir à une **nouvelle présence territoriale**, à construire des **coopérations entre différentes administrations** et **renforcer les liens** avec nos partenaires institutionnels.

L'accueil conjoint, chacun dans ses compétences, et l'utilisation des nouvelles technologies peuvent permettre d'améliorer la qualité de nos services et la disponibilité de ceux-ci.

Toutes nos inquiétudes et notre mécontentement se sont fortement exprimés à l'occasion de la journée interprofessionnelle **d'action du 29 janvier dernier**.

Avec 43% de grévistes dans les services du Trésor de l'Yonne (40% en catégorie A, 50% en B et 39% en C) , 69% aux Impôts (39% en A+, 74% en A, 73% en B et 72% en C) , il semble que le vécu actuel des agents tout grade confondu pèse davantage que les promesses d'avenir qui leurs sont faites.

Les agents ont confirmé leur volonté et leur détermination à imposer la prise en compte de leurs propositions et de leurs justes revendications.

Des réponses concrètes doivent être apportées aux personnels.